

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article1722>



# Stages "Conseil d'administration" lundi 20 novembre 2006 aux lycées de Sens et au lycée Fourier d'Auxerre.

Publication date: samedi 14 octobre 2006

ements - Yonne - Stages syndicaux du SNES 89 : programme et comptes rendus -

---

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

---

Ces stages sont organisés par le SNES-FSU 89 en collaboration avec d'autres syndicats de la FSU (SNEP, SNUEP, SNICS et UNATOS).

Tous les collègues intéressés, enseignants ou non enseignants, syndiqués ou non syndiqués, désireux de comprendre le fonctionnement de leur établissement, sont les bienvenus !

Vous êtes plusieurs dizaines dans notre département à être élus et/ou à être intéressés par le fonctionnement du Conseil d'administration de votre établissement.

Les stages départementaux « Conseil d'Administration » sont l'occasion de **démythifier une instance** dont le rôle et le fonctionnement peuvent paraître techniques, voire ardu, aux non initiés (lecture d'un TRMD, d'un budget, attributions des différentes commissions ...).

En participant à ces stages, chacun pourra obtenir des informations claires sur la réglementation des instances réunies dans l'établissement, se former à la lecture de documents révélateurs des stratégies pédagogiques et budgétaires, confronter les expériences, et sortir des situations individuelles qui freinent souvent l'action collective.

**La vie démocratique de l'établissement doit être préservée, saisissons-nous de ces instances pour contrer la volonté de fragiliser nos métiers et imposer d'autres choix pour l'Éducation.**

## Au programme (entre autres mais non exclusivement !)

- **L'établissement public scolaire** : présentation, organes, répartition des pouvoirs
- **Le conseil d'administration** : composition, calendrier, rôle et pouvoirs
- **L'« avant-CA »** : préparation, consultation des collègues, collecte d'informations, rédaction de vœux, ...
- **Les séances du CA** : Règlement intérieur du CA, interventions des élus, modalités de vote, ...
- **L'« après-CA »** : compte rendu à destination des collègues, interventions auprès des autorités académiques et/ou territoriales, alerte des médias...
- **L'actualité syndicale**

## Questions, parmi d'autres, que nous pourrions aborder

- Le CA est-ce un vrai lieu de discussions, de débats, de prises de position et de choix ou n'est-il qu'une chambre d'enregistrement de décisions prises ailleurs et par qui ?
- À quoi sert la commission permanente ?
- Qu'est-ce qu'une DBM, les fonds de réserve, les HTS, l'aide globalisée ?
- L'établissement doit-il acheter sur ses deniers ses manuels scolaires, ses ordinateurs ?
- Qu'est-ce que la DHG, le TRMD ?
- Quel poids ont les élus en CA en ce qui concerne les fermetures de postes, les heures supplémentaires à ventiler auprès des collègues, les effectifs par classe ?
- Quelle position prendre sur le recrutement des maîtres au pair, des EVS (emplois vie scolaire) ?
- Que faire si le chef d'établissement refuse d'inscrire une question à l'ordre du jour d'un CA ?
- Comment agir avec les représentants des autres collèges électoraux (parents et élèves) ?
- ... ??



Syndicat national des enseignants de Second degré

- [Informations pratiques pour participer.](#)